L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 23 SEPTEMBRE 1885.

Ventes de Propriétés Foncières

Pour Taxes d'Etat.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans. Quatrième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St-Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 3ème jour d'Octobre, 1885, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

KAISER, PETER, NO 2—
Taxe de 1884, montant à $15 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levee, Rousseau, Philip et Jackson, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 29, mesurant 64 pieds 3 pouces de face à la rue Levée sur 91 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Levée et Philip.

KAISER, PETER, NO. 2—
Taxe de 1884, montant à $15 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Rousseau, Sorapuru et Philip, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 28, mesurant 64 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 2?0 pieds, formant l'encoignure des rues Levée et Philip.

KAISER, CHARLES—
Taxe de 1884, montant à............$10 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Rousseau, Sorapuru et Philip, désignés comme lots Nos. 58 et 61 de l'ilet No. 28, mesurant chaque 31 pieds 7 pouces de face à la rue Sorapuru sur 119 pieds 10 pouces de profondeur.

KOCK, NATHAN—
Taxe de 1884, montant à...........$33 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Ste. Marie et Félicité, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 174, mesurant 54 pieds de face à la rue Ste. Marie sur une profondeur de 125 pieds; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Ste. Marie et Chestnut.

KEENAN, THOS. J.—
Taxe de 1884, montant à..........$7 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Deuxième et Troisième, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 246, mesurant 60 pieds de face à la rue Deuxième sur 128 pieds de profondeur.

KOWLE, HENRY—
Taxe de 1884, montant à..........$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 470, borné par les rues Toutl, Rochebiave, Quatrième et Washington, mesurant 258 pieds sur 269 pieds.

LOMBARD, EDW. H.—
Taxe de 1884, montant à............$72 00
Quatre portions de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Ste. Marie et Félicité, désignées comme lots Nos. 68, 64, 67 et une partie du lot No. 74, de l'ilet No. 239; le lot No. 68 mesure 30 pieds de face à la rue Ste Marie, sur 94 pieds de profondeur; les lots Nos. 66 et 67 et une partie du lot No. 74 mesurent 90 pieds de face à la rue Félicité, sur une profondeur de 100 pieds.

LAUGHLIN, JOHN—
Taxe de 1884, montant à..............$9 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Sixième et Septième, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 163, mesurant 32 pieds 4 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 120 pieds.

LESSEPS, ALEXANDER—
Taxe de 1884, montant à..............$18 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No. 222, borné par les rues St. Charles, Prytanée, Harmonie et Pleasant, mesurant 70 pieds de face à la rue Prytanée sur 150 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Prytanée et Harmonie.

LAUER, FRANCIS—
Taxe de 1884, montant à.............$9 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Philip et Jackson, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 65, mesurant 60 pieds de face à la rue Philip sur 105 pieds de profondeur.

LEVI, VEUVE ABRAHAM—
Taxe de 1884, montant à.............$19 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, St. André et Ste. Marie, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 103, mesurant 60 pieds de face à la rue Ste. Marie sur 120 pieds de profondeur.

LACAZE, JOHN—
Taxe de 1884 montant à..............$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 112, mesurant 33 pieds de face à la rue Constance sur 135 pieds de profondeur.

LEVY, MME SOLOMON—
Taxe de 1884, montant à............$12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Félicité et Ste. Marie, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 140, mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Félicité sur 124 pieds de profondeur.

McDUFF, EMMA L.—
Taxe de 1884 montant à..............$12 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Sixième et Washington, désignée comme partie des lots Nos. 4 à 7 de l'ilet No 94, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 131 pieds de profondeur.

McGINN, JOHN HENRY—
Taxe de 1884, montant à.............$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Philip et Première, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 378, mesurant 26 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 119 pieds.

MAHER, MME JAMES—
Taxe de 1884, montant à..............$6 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Joséphine et St. André, désignés comme lots Nos 4 et 5 de l'ilet No. 67, mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Joséphine sur 85 pieds de profondeur sur une ligne et 87 pieds de profondeur sur l'autre ligne.

MARX, HENRY—
Taxe de 1884, montant à..............$19 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Philip et Sorapuru, désignés comme lots Nos. 181 et 182 de l'ilet No. 75, mesurant 63 pieds 10 pouces de face à la rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur.

MISSIONET, SUC. D'AGATHE—
Taxe de 1884, montant à.............$9 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Harmonie et Pleasant, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 86, mesurant 30 pieds de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 106 pieds.

MILLARD, WM. B.—
Taxe de 1884, montant à............$84 00
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Joséphine et Jackson, désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'ilet No. 178, mesurant 96 pieds de face à la rue Chestnut, sur 141 pieds 10 pouces de profondeur; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Joséphine.

MORSE, THOMAS L.—
Taxe de 1884 montant à..........$51 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Première et Deuxième, désignés comme lots Nos. 7 à 9 de l'ilet No. 18, mesurant 84 pieds de face à la rue Chestnut sur 128 pieds de profondeur; le lot No. 7 formant l'encoignure des rues Chestnut et Deuxième.

MOORE, JOHN P.—
Taxe de 1884, montant à............$60 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No. 194, borné par les rues Colisée, Prytanée, Huitième et Septième, mesurant 125 pieds de face à la rue Colisée sur 214 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Colisée et Huitième.

MAY, WM.—
Taxe de 1884, montant à.............$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Laurent, Joséphine et St. André, désigné comme lot No 13 de l'ilet No. 291, mesurant 30 pieds de face à la rue Laurent sur 126 pieds de profondeur.

MURPHY, JAS. NO. 2—
Taxe de 1884, montant à............$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Liberté, Deuxième et Première, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 316, mesurant 30 pieds de face à la rue Première sur 100 pieds de profondeur.

MANNING, JOHN—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Sixième et Washington, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No 340, mesurant 60 pieds de face à la rue Freret sur 120 pieds de profondeur; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Freret et Sixième.

MATHEWS & DENMAN—
Taxe de 1884, montant à..............60c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Freret, Locust, Jackson et Philip, désignés comme lots Nos 12 et 13 de l'ilet No. 353, mesurant 60 pieds de face à la rue Locust, sur une profondeur de 138 pieds.

MANNING, JOHN—
Taxe de 1884, montant à..............30c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Septième et Sixième, désigné comme lot No. 8 de l'ilet No. 339, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Howard sur 128 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Howard et Septième.

NOLT, GEORGE H.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Jackson et Joséphine, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 320, mesurant 29 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 110 pieds.

PROBST, FRED'K—
Taxe de 1884, montant à.........$4 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Toledano et Pleasant, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No 122, mesurant 30 pieds de face à la rue Pleasant sur 120 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Pleasant et Constance.

PORTEOUS, MME THOS. C.—
Taxe de 1884, montant à...........$24 00
Deux portions de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Prytanée, Septième et Sixième, désignées comme partie des lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 195, mesurant 33 pieds de face à la rue Prytanée sur 1?0 pieds de profondeur.

PRAYER, CHARLES—
Taxe de 1884, montant à..........$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Franklin, Félicité et St. André, désigné comme lot No. 81 de l'ilet No. 296, mesurant 30 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 102 pieds.

PRAYER, CHARLES—
Taxe de 1884, montant à...........$22 80
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Franklin, Félicité et St. André, désignés comme lots Nos. 80, 372 et 374 de l'ilet No. 296, mesurant 35 pieds de face à la rue Félicité sur 102 pieds de profondeur.

PEETS, GEO. H.—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clara, Willow, Jackson et Joséphine, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 393, mesurant 53 pieds de face à la rue Clara sur 150 pieds de profondeur.

PIERSON, MME JAMES L.—
Taxe de 1884, montant à...........$21 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No. 168, borné par les rues Camp, Chestnut, Deuxième et Première, mesurant 30 pieds de face à la rue Première sur 125 pieds de profondeur.

ROBINSON, WILLIAM H—
Taxe de 1884, montant à..........$7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Washington et Quatrième, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 59, mesurant 51 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 100 pieds.

REYNOLDS, VEUVE EDW.—
Taxe 1884, montant à.............$10 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Ste. Marie et Félicité, désigné comme lot No 3 de l'ilet No 191, mesurant 20 pieds de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 96 pieds.

ROBERTSON, MME ELIZABETH A.—
Taxe de 1884, montant à...........$41 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Sixième et Septième, désignés comme lots Nos 3 et 4 de l'ilet No. 163, mesurant 50 pieds de face à la rue Sixième sur 127 pieds de profondeur.

RHODES, JACK ET LOUIS FISHEL—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No. 366, borné par les rues Locust, Magnolia, Washington et Quatrième, mesurant 90 pieds de face à la rue Quatrième sur 138 pieds de profondeur.

REDDING, MLLE DOLORIUS—
Taxe de 1884, montant à............$4 80
Huit lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Locust, Magnolia, Quatrième et Troisième, désignés comme lots Nos. 11 à 18 de l'ilet No. 356, mesurant 234 pieds sur 120 pieds.

SIMMONS, FRANKLIN—
Taxe de 1884, montant à..........$7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Deuxième et Troisième, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 43, mesurant 25 pieds 2 pouces de face à la rue Troisième sur 125 pieds 7 pouces de profondeur.

STOLL CHAS. SUC.—
Taxe de 1884 montant à.............$9 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, St. Thomas, Sixième, Washington et Livaudais, désigné comme lot No 22 de l'ilet No. 51, mesurant 31 pieds de face à la rue Sixième sur 120 pieds de profondeur.

STEPHENS, E. R.—
Taxe de 1884, montant à.............$9 60
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Washington et Quatrième, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 129, mesurant 64 pieds de face à la rue Magasins sur 128 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur.

SHARPE RANDLE—
Taxe de 1884, montant à............$4 80
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Ste. Marie et St. André, désignée comme la partie du lot No. 51 de l'ilet No. 40, mesurant 31 pieds 1 pouce de face à la rue Rousseau sur 180 pieds de profondeur.

SOLARI, MME GEORGINA—
Taxe de 1884, montant à...........$54 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Carondelet, Joséphine et St. André, désignés comme lots Nos. 2 et 3 de l'ilet No. 237, mesurant 66 pieds de face à la rue St. Charles sur 173 pieds de profondeur.

SALEAN, MME AGNES—
Taxe de 1884, montant à.............$7 20
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Quatrième et Washington, désignés comme lots Nos 3, 4 et "B" de l'ilet No. ?0, mesurant 55 pieds 4 pouces de face à la rue Quatrième sur 125 pieds de profondeur.

SCHWARTZ, MOSES—
Taxe de 1884, montant à...........$144 00
Onze lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Philip et Première, désignés comme lots Nos. 8 à 11, et les lots Nos. 1 et 2 et Nos. 3 à 7 de l'ilet No. 147; les lots Nos. 8 à 11 mesurant 104 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 104 pieds; les lots Nos. 1 et 2 mesurant 52 pieds de face à la rue Camp sur 95 pieds de profondeur; le lot No 1 formant l'encoignure des rues Camp et Première; les lots Nos 3 à 7 mesurant 126 pieds 6 pouces de face à la rue Camp sur 100 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur.

SMITH, MME O.—
Taxe de 1884, montant à.............60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Patrick, St David, Septième et Harmonie, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 397, mesurant 27 pieds de face à la rue Harmonie sur 92 pieds de profondeur.

SMITH, WILLIAM HOOD—
Taxe de 1884, montant à............$12 00
Trois lots de terre, avec améliorations dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Liberté, Quatrième et Troisième, désignés comme lots Nos. 1 à 3 de l'ilet No. 314, mesurant 90 pieds de face à la rue Troisième sur 177 pieds de profondeur.

STONEWALL, R. ET J. W. WILLS—
Taxe de 1884, montant à.............$1 20
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No. 403 borné par les rues Willow, Claiborne, Troisième et Quatrième, désignée comme l'arrière des lots Nos. 1 à 3, mesurant 28 pieds de face à la rue Claiborne sur 88 pieds de profondeur.

TABOR, HELEN, EMILY ET FREDERICK—
Taxe de 1884, montant à...............60c
Treize lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No 434, borné par les rues Prieur, Johnson, Jackson et Première.

TABOR, HELEN, EMILY ET FREDERICK—
Taxe de 1884, montant à...............30c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 482, borné par les rues Dorgenois, Broad, Thalia et Melpomène.

TABOR, HELEN, EMILY ET FREDERICK—
Taxe de 1884, montant à..............60c
Un ilet de terre, avec améliorations dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 502, borné par les rues Dupré, Gayoso, Erato et Clio.

TABOR HELEN, EMILY ET FREDERICK—
Taxe de 1884, montant à..............60c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 503, borné par les rues Dupré, Gayoso, Clio et Calliope.

TABOR, HELEN, EMILY ET FREDERICK—
Taxe de 1884, montant à..............60c
Une moitié d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme une moitié de l'ilet No. 4?5, borné par les rues White, Dupré, Erato et Thalie.

TABOR, HELEN, EMILY, ET FREDERICK—
Taxe de 1884, montant à..............60c
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No. 561, borné par les rues Dupré, Gayoso, Thalie et Erato.

TABOR HELEN EMILY ET FREDERICK—
Taxe de 1884, montant à...............15c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. David, Liberté, Pleasant et Harmonie, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 300, mesurant 25 pieds de face à la rue Harmonie sur 101 pieds de profondeur.

TRACY, RICHARD—
Taxe de 1884, montant à...............60c
Deux lots de terre, avec améliorations dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Willow, Claiborne, Première et Deuxième, désignés comme lots Nos 13 et 14 de l'ilet No 491, mesurant 58 pieds 8 pouces de face à la rue Deuxième sur 96 pieds de profondeur; le lot No. 13 formant l'encoignure des rues Deuxième et Willow.

TABOR, HELEN, EMILY ET FREDERICK—
Taxe de 1884, montant à..............$[illegible] 10
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Neuvième et Huitième, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 91, mesurant 27 pieds 4 pouces de face à la rue Neuvième sur 126 pieds de profondeur.

THOMPSON, ADAM—
Taxe 1884, montant à..............$1 20
Deux portions de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No. 61, borné par les rues St. Thomas, Chippewa Troisième et Deuxième; une portion formant l'encoignure des rues Troisième et Chippewa et mesure 110 pieds de face à la rue Troisième sur 150 pieds de profondeur; l'autre portion forme l'encoignure des rues Deuxième et St. Thomas, mesurant 1?0 pieds de face à la rue Deuxième sur 251 pieds de profondeur.

TABOR, HELEN, EMILY ET FREDERICK—
Taxe de 1884, montant à..............$1 80
Un lot de terre avec améliorations dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurent, White, St. André et Joséphine, désigné comme lot No 8 de l'ilet No. 293, mesurant 31 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 80 pieds.

TABOR, HELEN, EMILY ET FREDRICK—
Taxe de 1884, montant à............$4 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Neuvième et Huitième, désignés comme lots Nos. 2 et 4 de l'ilet No. 55, mesurant 50 pieds de face à la rue St. Thomas sur 60 pieds de profondeur; le lot No. 3 formant l'encoignure des rues St. Thomas et Huitième.

WARD, MME MARGARET—
Taxe de 1884, montant à..........$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Joséphine et St. André, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 67, mesurant 13 pieds 1 pouce de face à la rue Joséphine sur 85 pieds de profondeur.

WARD, MME MARGARET—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Thomas, Chippewa, Joséphine et St. André, désigné comme lot No 3 de l'ilet No. 67, mesurant 13 pieds de face à la rue Joséphine sur 85 pieds de profondeur.

WERNER, ANTON—
Taxe de 1884, montant à.............$3 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Denis, St Patrick, Deuxième et Troisième, désignée comme partie du lot No. 18 de l'ilet No. 286, mesurant 60 pieds de face à la rue Troisième, sur 50 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Troisième et St. Denis.

WOODS, HENRY J.—
Taxe de 1884, montant à...........$4 8?
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Washington et Sixième, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 276, mesurant 50 pieds de face à la rue St. Denis sur une profondeur de 150 pieds.

WORMAN, BERNARD—
Taxe de 1884, montant à..........$24 00
Plusieurs portions de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet No. 30, borné par les rues Levée, Rousseau, Jackson et Joséphine, désignés comme lots Nos. 5 et 7 et l'arrière des lots Nos. 5 et 7; les lots Nos. 5 et 7 mesurent 34 pieds de face à la rue Levée sur 111 pieds de profondeur; le lot No. 5 formant l'encoignure des rues Levée et Joséphine; l'arrière des lots Nos. 5 et 7 mesurent 32 pieds de face à la rue Levée sur 64 pieds de profondeur.

ZACHARIE, JAMES S.—
Taxe de 1884, montant à..............$83 00
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 4ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Levée, Rousseau, Troisième et Deuxième, désignés comme lots Nos. 1 à 4 de l'ilet No. 45, mesurant 163 pieds de face à la rue Deuxième sur 125 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Deuxième et Rousseau.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Sixième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St-Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires à partir de onze heures du matin, SAMEDI, le 10ème jour d'Octobre, 1885, et continuant, de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane, et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année où lesdites taxes étaient dues, à raison de 1 pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms desdits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci dessous.

ASHBY, M. H.—
Taxe de 1884, montant à..............$2 28
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet No. 376, borné par les rues Prytanée, St. Charles, Antoine et Foucher, mesurant 30 pieds de face à la rue Prytanée sur 120 pieds de profondeur.

AMANS, J. G. L.—
Taxe de 1884, montant à...............$10 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Jersey, l'avenue de la Louisiane et la rue Delachaise, désignés comme lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 102, mesurant 64 pieds de face à la rue Chippewa sur 124 pieds de profondeur.

BAKER, MME PAGE M.—
Taxe de 1884, montant à.............$35 00
Une portion de trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Toledano, St. Charles et l'Avenue de la Louisiane, désignée comme une portion des lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 380, mesurant 90 pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de 120 pieds; la portion du lot No. 1 formant l'encoignure des rues Prytanée et Toledano.

BALDWIN, OCTAVIUS—
Taxe de 1884, montant à...........$12 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. Denis, St. Patrick, General Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 505.

BALDWIN, OCTAVIUS—
Taxe de 1884, montant à.............$12 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St Denis St Patrick Amélie et Peniston, désigné comme l'ilet No. 506.

BALDWIN, OCTAVIUS—
Taxe de 1884, montant à.............$9 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, St. David, Amélie et Peniston, désigné comme l'ilet No. 515.

BALDWIN, OCTAVIUS D.—
Taxe de 1884, montant à...........$3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St George, Long, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 5?9.

BALDWIN, OCTAVIUS D.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 50
Un demi ilet de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Arcadia, Clara, Peniston et Amélie, désigné comme la moitié de l'ilet No. 634.

BALDWIN OCTAVIUS D.—
Taxe de 1884, montant à...........$1 50
La moitié d'un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, bornée par les rues Arcadie, Clara, Peniston et Général Taylor, désigné comme la moitié de l'ilet No. 635.

BALDWIN OCTAVIUS D.—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un ilet de terre avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, borné par les rues Breslau, Arcadie, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 6?7.

BALDWIN, OCTAVIUS D.—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Breslau, Arcadie, Peniston et Amélie, désigné comme ilet No. 628.

BALDWIN, OCTAVIUS D—
Taxe de 1884, montant à...........$3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St George, Long, Amélie et Peniston, désigné comme ilet No. 590.

BALDWIN, OCTAVIUS D.—
Taxe de 1884, montant à............$3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Breslau, Long, Amélie et Peniston, désigné comme ilet No. 597, mesurant 137 pieds sur 302 pieds.

BALDWIN, OCTAVIUS D.—
Taxe de 1884, montant à..............$3 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Breslau, Long, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 598; mesurant 185 pieds sur 302 pieds.

BALDWIN, OCTAVIUS D.—
Taxe de 1884, montant à.............$6 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. André, St. Georges, Amélie et Peniston, désigné comme l'ilet No. 558.

BALDWIN, OCTAVIUS D.—
Taxe de 1884, montant à.............$6 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. André, St. Georges, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 559.

BALDWIN, OCTAVIUS—
Taxe de 1884, montant à............$9 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, St. David, Général Taylor et Peniston, désigné comme l'ilet No. 516.

BALDWIN, OCTAVIUS—
Taxe de 1884, montant à............$6 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. David, St. André, Peniston et Amélie, désigné comme l'ilet No. 550.

BALDWIN, OCTAVIUS—
Taxe de 1884, montant à..............$6 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. David, St. André, Peniston et Général Taylor.

BALDWIN, OCTAVUS—
Taxe de 1884, montant à..............$12 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Dryades, St. Denis, Amélia et Peniston, désigné comme l'ilet No. 470, mesurant 203 pieds sur 288 pieds.

BALDWIN, OCTAVIUS—
Taxe de 1884, montant à $12 00
Un ilet de terre avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Dryades, St. Denis, Peniston et General Taylor, désigné comme l'ilet No. 471, mesurant 200 pieds sur 302 pieds.

BRADY, DENNIS—
Taxe de 1884, montant à..............60c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bacchus, Dryades, Foucher et Delachaise, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 463 mesurant 31 pieds de face à la rue Bacchus sur 115 pieds de profondeur.

BARBER, ASPHALT PAVING CO.—
Taxe de 1884, montant à.............$15 00
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Toledano, l'avenue Louisiane, désignés comme lots Nos. 12 à 18 inclusivement, de l'ilet No. 466; les lots Nos. 12, 13, 14, 15 et 16, mesurant 150 pieds de face à l'avenue Lousiane, sur 128 pieds de profondeur; le lot No. 17 mesurant 30 pieds de face à l'avenue Louisiane sur 128 pieds de profondeur; le lot No. 18 mesurant 32 pieds de face à la rue St. Denis sur 150 pieds de profondeur; le lot No 17 formant l'encoignure de la rue St. Denis et l'avenue Louisiane.

BATT, JOSEPH—
Taxe de 1884, montant à.............$7 20
Un lot de terre avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Austerlitz et Constantinople, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 285, mesurant 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 127 pieds de profondeur.

BARTHELL, BAPTISTE—
Taxe de 1884, montant à.............$10 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Austerlitz et Constantinople, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 111; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurant 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur.

BRADFORD, E. A.
Taxe de 1884, montant à...........$12 00
Moitié d'un morceau de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, bornée par Rickerville, la rue Toledano et la ville de la Nlle-Orléans, en arrière de la ville de Jefferson.

BERKERICK, GEORGE ET ANNA—
Taxe de 1884, montant à............$10 20
Une portion de trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Peniston et Général Taylor, désignée comme une portion des lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 167; les dites portions des lots Nos. 1, 2 et 3 mesurant 85 pieds de face à la rue Constance sur 96 pieds de profondeur, et une portion du lot No. 1 forme l'encoignure des rues Constance et Peniston.

BROWN, MME JANE—
Taxe de 1884, montant à............$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chesnut, Colisée, Milan et Berlin, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No. 283, mesurant 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 127 pieds 6 pouces de profondeur.

BIENVENU, PIERRE—
Taxe de 1884, montant à..............$9 60
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Bordeaux et Lyons, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4 et 24 de l'ilet No 294; les lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 24 mesure 27 pieds de face à la rue Bordeaux sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Chestnut et Bordeaux.

BOGERTS, JOHN—
Taxe de 1884, montant à..............$12 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Berlin, Milan, Constance et Magasins, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 2?4, mesurant 86 pieds de face à la rue Berlin sur 120 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Berlin et Constance.

BENSEL, LEONARD—
Taxe de 1884 montant à...........$16 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance Magasins, Aline et Delachaise, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 214, mesurant chaque 27 pieds de face à la rue Constance sur 128 pieds de profondeur.

BRONN, IDA—
Taxe de 1884, montant à..............$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Burtheville), de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Preston, Market, Calhoun et la propriété Foucher, désigné comme lot No 22 de l'ilet No 13, mesurant 30 pieds de face à la rue Market sur 162 pieds de profondeur.

BRISTER, MOSES—
Taxe de 1884, montant à.............$1 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Burtheville) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Preston, Market, Calhoun et l'avenue Henry Clay, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No 14, mesurant 34 pieds de face à la rue Calhoun sur une profondeur de 120 pieds.

BAYLEY, VVE G. W. R.—
Taxe de 1884, montant à...............$6 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville), de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Olivier, Wall, Pin et Broadway, désigné comme l'ilet No. 36, mesurant 240 pieds par 300 pieds.

BIER, J. E. W.—
Taxe de 1884, montant à...............90c
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Wall, Esther, Walnut et Chestnut, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 41, mesurant 60 pieds de face à la rue Walnut sur 150 pieds de profondeur; le lot No. 20 formant l'encoignure des rues Walnut et Esther.

BURTHE, EDMUND—
Taxe de 1884, montant à...............$12 60
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Burtheville), de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Chestnut, Colisée, Webster et l'avenue Henri Clay, désigné comme l'ilet No. 39, mesurant 287 pieds sur 289 pieds et 280 pieds sur 290 pieds.

BOSEWIN, ISAAC—
Taxe de 1884, montant à..............$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ferdinand, Olivier, Walnut et la propriété Foucher, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 30, mesurant 30 pieds de face à la rue Walnut sur 97 pieds de profondeur.

BILLAND, MARY J.—
Taxe de 1884 montant à...............$7 20
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Esther, Ann, Lower Line et Pin, désigné comme l'ilet No. 45, mesurant 240 sur 30? pieds.

BUTLER, MME DELPHINE—
Taxe de 1884, montant à...............30c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Greenville) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burthe, Troisième, Lower Line et Pin, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 81, mesurant 30 pieds de face à la rue Burthe sur 120 pieds de profondeur.

BROWN, SAMUEL—
Taxe de 1884, montant à...............60c
Un ilet de terre avec améliorations, dans le 6ème district (Marxeyville) de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. Louis, Quinzième, St Pierre et l'avenue Marley, désigné comme ilet No 7.

BRUN, VEUVE L.—
Taxe de 1884, montant à...............$1 80
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Breslau, Arcadie, Robert et Upperline, désigné comme l'ilet No. 618, mesurant 250 pieds sur 300 pieds.

BOUNY, EMILE—
Taxe de 1884, montant à...............$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Tchoupitoulas, Jéna et l'avenue Napoléon, désigné comme lot No 16 de l'ilet No. 85, mesurant 75 pieds de face à la rue Water sur 109 pieds 11 pouces de profondeur.

BURNS, VEUVE CATHARINE—
Taxe de 1884, montant à..............$2 40
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Toledano, l'avenue Louisiane les rues Chippewa et Jersey, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 101, mesurant 27 pieds 10 pouces de face à la rue Toledano sur 125 pieds de profondeur.

BOBET, A.—
Taxe de 1884 montant à..............$42 00
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Water, Upperline et Robert, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de l'ilet No. 60, les lots Nos. 1 et 2 mesurant 60 pieds de face à la rue Front sur 600 pieds de profondeur; les lots Nos. 3, 4, 5, 6 et 7 mesurant 150 pieds de face à la rue Front sur 600 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Front et Robert.

COMPTE, LOUIS—
Taxe de 1884, montant à..............$6 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas Jersey, General Taylor et Austerlitz, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 110, mesurant 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur.

CHEVALLEY, E. R.—
Taxe de 1884, montant à..............$6 00
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues River, Water, l'Avenue Napoléon et la rue Jena, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'ilet No. 58, mesurant 120 pieds de face à la rue Water sur 242 pieds de profondeur; le lot No. 1 formant l'encoignure des rues Water et Cadiz.

CHEVALLEY, E. R.—
Taxe de 1884, montant à..............$12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues River, Water, Cadiz et Valence, désigné comme l'ilet No. 59, mesurant 120 pieds à la rue Water sur 220 pieds à la rue Cadiz et 120 pieds de face au fleuve.

CARROLL CHAS.—
Taxe de 1884, montant à..............$6 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Perrier, Cadiz et Jena désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 318; mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur; le lot No. 11 formant l'encoignure des rues Perrier et Cadiz.

CLARKE, MELISSA—
Taxe de 1884, montant à...............$9 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Perrier, Constantinople et Marengo, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'ilet No. 337, mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Prytanée sur 100 pieds de profondeur.

COCKERTON, ALFRED W.—
Taxe de 1884, montant à............$1 50
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Antoine, Magasins et Camp, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 224, mesurant 32 pieds de face à la rue Foucher sur 125 pieds de profondeur.

CAMPMAN, J. H.—
Taxe de 1884, montant à..............$24 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, l'avenue Louisiane et la rue Delachaise, désignés comme lots Nos. 12, 13 et 14 de l'ilet No. 277, mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Colisée sur 129 pieds de profondeur; le lot No. 12 formant l'encoignure des rues Colisée et Delachaise.

CHAFFE, JOHN & SON—
Taxe de 1884, montant à..............$18 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Perrier, Prytanée, Léontine et Peters, désigné comme l'ilet No. 352, mesurant 232 pieds et 312 pieds sur 201 pieds.

CUMMINGS, JOHN W. ET AUTRES—
Taxe de 1884, montant à..............$84 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. Charles, [illegible], Léontine et Valmont, désigné comme ilet No. 406, mesurant 278 pieds sur 574 pieds.

COURRAGE, JEAN—
Taxe de 1884, montant à..............$24 00
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Front, Water, Lyon et Bordeaux, désignés comme lots Nos. 6 à 10 inclusivement de l'ilet No. 80, mesurant 186 pieds de face à la rue Front sur 110 pieds de profondeur; le lot No. 6 formant l'encoignure des rues Front et Lyon.

CULL, SUC. PATRICK J.—
Taxe de 1884, montant à..............$2 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Jersey, l'Avenue de la Louisiane et la rue Delachaise, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 102, mesurant 30 pieds de face à l'Avenue de la Louisiane sur 128 pieds de profondeur.

CULL, MME P. J.—
Taxe de 1884, montant à..............$21 60
Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Bacchus, l'Avenue de la Louisiane et la rue Toledano, désignés comme lots Nos 13 à 19 inclusivement de l'ilet No. 4?5, mesurant 210 pieds de face à la rue Bacchus sur 128 pieds de profondeur; le dit lot No. 13 formant l'encoignure de la rue Bacchus et l'Avenue de la Louisiane.

CASS, LOUIS ET EPOUSE—
Taxe de 1884, montant à..............$1 ?0
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, St Georges, Toledano et l'Avenue de la Louisiane, désigné comme lot No. 20 de l'ilet No. 5?5, mesurant 30 pieds de face à la rue Toledano sur 128 pieds de profondeur.

CHRISTIAN, P. J.—
Taxe de 1884, montant à..............$8 40
Dix-sept lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Arabella, Perrier, Colisée et Joseph, désignés comme lots Nos. 1 à 10 inclusivement et les lots Nos. 14 à 20 inclusivement de l'ilet No. 42; les lots Nos. 1 à 10 inclusivement et les lots Nos 14 à 20 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face aux rues Colisée, Perrier, Arabella et Joseph sur une profondeur de 140 pieds.

GROSQUIN, SUC. J. B.—
Taxe de 1884, montant à..............$4 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district (Burtheville) de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Georges, Edmund et la propriété Foucher, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No 100 mesurant chaque 29 pieds 11 pouces de face à la rue Edmund sur 120 pieds de profondeur, le lot No. 5 formant l'encoignure des rues Georges et Edmund.

DUGUE, MME ALINE D.—
Taxe de 1884, montant à...............$1 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Antoine et Foucher, désigné comme lot No 7 de l'ilet No. 164, mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Laurel sur 107 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Laurel et Antoine.

DALON, URSINE, BAPTISTE ET VVE THEOGENE—
Taxe de 1884, montant à..............$1 80
Une portion de terre avec améliorations dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Bordeaux et Valence, désignée comme une portion du lot No. 8 de l'ilet No. 258, mesurant 30 pieds de face à la rue Camp sur 110 pieds de profondeur.

DUFFENBACH, F.—
Taxe de 1884, montant à.............60c
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, Delachaise et Foucher, désignée comme une portion du lot No. 5 de l'ilet No. 428, mesurant 10 pieds de face à la rue Apollo sur 117 pieds 6 pouces de profondeur.

DURBRIDGE, MISS ESTHER—
Taxe de 1884, montant à..............$21 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Apollo, Bacchus, Valence et Bordeaux, désignée comme une portion de l'ilet No. 440, mesurant 150 pieds de face à la rue Apollo, 150 pieds de face à la rue Bacchus et 304 pieds de face à la rue Bordeaux.

DRUET, OSCAR—
Taxe de 1884, montant à..............$1 80
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Denis St Patrick, l'avenue Louisiane et la rue Toledano, désignés comme lots Nos. 15, 16 et 17 de l'ilet No. 510 mesurant 90 pieds de face à l'avenue Louisiane sur 128 pieds de profondeur; le lot No. 15 formant l'encoignure de l'avenue Louisiane et la rue St. Patrick.

DULC, F.—
Taxe de 1884, montant à...............$6 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. David, Dufossat et Valmont désignée comme une portion de l'ilet No. 530, mesurant 36 pieds 10 pouces de face à la rue St. David, 52 pieds 6 pouces de face à la rue St. Patrick et 306 pieds à la rue Valmont.

DENNISIN, VICTOR—
Taxe de 1884, montant à...............$9 00
Un lot de terre avec améliorations dans le 6ème district (Burtheville) de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Market Preston, Calhoun et la propriété Foucher, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 13, mesurant 30 pieds de face à la rue Market sur 162 pieds de profondeur.

DAVIS, MME JOHN—
Taxe de 1884, montant à...............90c
Un lot de terre avec améliorations dans le 6ème district (Burtheville) de la ville de la Nlle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Breslau Victoria, propriété Foucher et la rue Edmond, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 109, mesurant 40 pieds de face à la rue Breslau sur 120 pieds de profondeur.

ENSMINGER A. ET AUTRES—
Taxe de 1884, montant à...............$9 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey, Lyon et Upperline, désignée comme une portion de l'ilet No. 121, mesurant 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

EISWORTH, NICHOLAS—
Taxe de 1884, montant à..............$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Foucher et Antoine, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 164, mesurant 30 pieds 9 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 107 pieds.

EUSTIS, MME JOHN—
Taxe de 1884, montant à..............$1 2?
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Colisée, Austerlitz et Constantinople, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No. 324, mesurant 32 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur.

FRISHON, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à...............$9 00
Un ilet de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues St. Denis, St. Patrick Général Taylor et Marengo, désigné comme l'ilet No. 504.

FARRELL, MME MARIA—
Taxe de 1884, montant à...............30c
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Toledano, St. André St. Georges et l'Avenue de la Louisiane, désigné comme lot No. 22 de l'ilet No. 555, mesurant 30 pieds de face à la rue St. André sur 128 pieds de profondeur.

FERGUSON, JOHN H.—
Taxe de 1884, montant à..............$12 00
Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème (Burtheville), district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hurst, Benjamin, Calhoun et l'avenue Henri Clay, désignés comme lots Nos. 11 à 15 inclusivement, de l'ilet No. 62, mesurant 162 pieds de face à l'avenue Henri Clay sur 105 pieds de profondeur; le lot No. 11 formant l'encoignure de l'avenue Henri Clay et la rue Hurst.

FLOOD, MARTIN—
Taxe de 1884, montant à..............$9 00
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Benjamin, Calhoun et l'avenue Henri Clay, désignée comme une portion de terre de l'ilet No. 67, mesurant 115 pieds de face à la rue St. Charles sur 234 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St. Charles et l'avenue Henri Clay.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
J. O. Terry & Sons vs. Leurs créanciers. } No 13,573 Division B.

ORDRE DE COUR—Qu'une assemblée des créanciers de la raison sociale de J. O. Terry & Sons et J. O. Terry, F. Terry & W. S. Terry, individuellement et comme membres de la dite raison sociale soit convoquée et ait lieu en cette ville, MERCREDI, le 30me jour de septembre 1885, à 11 heures du matin, dans le but de voter et de fixer les conditions auxquelles seront vendus les biens mobiliers livrés par le dit insolvable.
Nouvelle-Orléans, 27 août 1885.
[Signé] F. A. MONROE, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division "C", siégeant en place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division "B", maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
28 août—28,—9, 12, 20, 26 sept.

INSTITUTION CUERTO.
Pensionnat et Externat.
Coin St Philippe et Prieur.
Le cours de Français et d'Anglais comprend toutes les branches d'enseignement confiée à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant sous la direction de [illegible]

L.S.L.

Rappelez-vous

Que cette loterie est la seule qui ait été votée et ratifiée par le peuple d'un Etat.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE K.,
DE LA COMPAGNIE DE
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nlle-Orléans, Lne.,
MARDI, 13 OCT. 1885.

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN. JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE.

GROS LOT
$75.000

1,967 Lots, montant en tout à
$265,500.

Le tirage commencera positivement
A ONZE HEURES A. M.,
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE.
VOYEZ LE PLAN.
PLAN EXTRAORDINAIRE,
100,000 Billets à $5 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de ...	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,......	25,000
1 Lot de	10,000,......	10,000
2 Lots de ...	6,000,......	12,000
5 Lots de ...	2,000,......	10,000
10 Lots de ...	1,000,......	10,000
20 Lots de ...	500,......	10,000
100 Lots de ...	200,......	20,000
300 Lots de ...	100,......	30,000
500 Lots de ...	50,......	25,000
1,000 Lots de ...	25,......	25,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9	Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	$6,750
9	Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9	Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit...........	2,250

1,967 Lots se montant à $265,500

CERTIFICAT.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de tou les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons e fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier, $5; Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane.

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

plus de renseignements, écri b ement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, change de New York en traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus.

Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
P. O.

Adresser vos lettres enregistrées et faire mandats sur la poste (money orders payables à New Orleans National Bank, New Orleans, La.

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

Vente péremptoire pour cause de départ.

Un bel assortiment de meubles de maison, contenus dans la résidence à deux étages No. 67 rue St. Pierre, entre Royale et Bourbon, comprenant en partie, Lits Victoria, Toilettes et Lavabos avec dessus en marbre, Sideboards avec dessus en marbre, Table à extension, Tables, Armoires, Chaises, Lits à ressort, Matelas, Stove de cuisine, etc., etc.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 79 rue Bienville—MERCREDI, 23 septembre 1885, à 10 heures et demie du matin, au No 67 rue St. Pierre, entre Royale et Bourbon, il sera vendu le contenu tout entier de la dite résidence.
Conditions: Comptant sur les lieux.
19sept—19,20 22,23.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions du N. O. Gaslight Co. à l'encan.

Dans l'affaire des mineurs Geddes, No 10,046, et dans la succession de Mme Jane Shepherd, No 14,034—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Pour le compte des parties intéressées, toutes réunies.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 3 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan—

Cent quatorze (114) actions du fonds capital du New Orleans Gaslight Company.

Un coffre fort en fer et certains comptes à recevoir, conformément à une liste entre les mains des encanteurs et qui sera exhibée sur les lieux au moment de la vente.
Conditions—Comptant avant le transfert.
23sept—23 26 27 oct1 à la vente

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double, No 551 rue Howard.

Succession de Mme Lean Morton.

No 15,035—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, signé le 21 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—

Le cottage double, No 551 rue Howard, entre Seconde et Troisième, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Howard, Liberté, Seconde et Troisième. Le lot est désigné par le No 6 et mesure au pieds américain 25 pieds 10 pouces et 3/5 de ligne de face sur la rue Howard, 25 pieds 9 pouces et 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 125 pieds.

Conditions de la vente—Comptant, l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1885, et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant M. Gernon, notaire.
23 sept—3,10,17,24 oct.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage rue St-Louis, No 317.

Succession de Wm. Richard Meek.

No 15,019.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans et signé le 18 septembre 1885, il sera vendu à l'encan—

Le cottage à un étage, No 317 rue St-Louis, entre Roman et Derbigny, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Roman, Derbigny et le Canal Carondelet. Le lot est désigné par le No 21 et mesure 27 pieds de face à la rue St Louis, sur une profondeur de 110 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1885, et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. W. Christy, notaire.
20sept—20 oct3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi ilet de terre faisant face à l'Hôtel Windsor et à l'Avenue Henry Clay, et un ilet de terre amélioré sur l'Avenue Peters.

Dans l'affaire de Gildère, Day et Co. vs. leurs créanciers.

No 13,506—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No. 17 rue Carondelet—SAMEDI 26 septembre 1885, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 août 1885, il sera vendu à l'encan les propriétés ci dessous décrites, à savoir:

1° Le demi ilet de terre borné par les avenues St Charles et Henry Clay, les rues Calhoun et Benjamin—mesurant 252 pieds de face à l'avenue Henry Clay et à la rue Calhoun sur 533 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Benjamin, subdivisé en 10 lots, à un ilet des terrains de l'Exposition.

2° L'ilet entier borné par l'avenue Peters, les rues Octavia, Pitt et Prytanée, mesurant 201 pieds 1 pouce 4 lignes de face à l'avenue Peters et à la rue Octavia et 270 pieds de face à chacune des rues Pitt et Prytanée, subdivisé en 17 lots.

Conditions comptant—Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1885 et feront un dépôt de dix pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist notaire.
23 août—23—Sept 5,12 19 26.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
W. Harry Seymour vs. Ses Créanciers. } No. 15 127 Division B.

ORDRE DE COUR—La Cour ayant pris en considération la pétition soumise en cette affaire et les pièces qui y sont annexées ainsi que les affidavits qui les accompagnent; la Cour d'une autre part ayant la certitude que le pétitionnaire demandeur W. Harry Seymour s'est conformé à toutes les formalités requises par la loi la cession de tous les biens du dit W. Harry Seymour insolvable est par le présent acceptée au profit de ses créanciers. Une assemblée de ses créanciers aura lieu le 30 septembre 1885, devant Geo W. Christy, notaire, à 11 heures du matin, pour choisir un syndic. Il est de plus ordonné que toutes les procédures contre la personne et les biens du dit débiteur insolvable W. Harry Seymour soient suspendues. La dite assemblée de créanciers est autorisée à fixer les conditions de la vente des biens, droits, créances et droits d'action du débiteur. Il est de plus ordonné que Ernest Morel soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle Orléans, 27 août 1885.
Signé: F. A. MONROE, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant en congé.
Pour copie conforme
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
28 août—28—9,18,26,30 sept

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Joachim Tassin vs. Ses créanciers. } No 15,231. Division A.

ORDRE DE COUR—Que la cession des biens du pétitionnaire Joachim Tassin, soit et est par le présent acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant H. J. Rhodes, notaire en cette ville, MERCREDI, le 21me jour d'octobre 1885, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et d'élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire Joachim Tassin soient suspendues, et que E. J. Meral, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 14 septembre 1885.
[Signé] F. A. MONROE, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
22 sept—3f en 30 j

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

On demande—Une bonne cuisinière créole, ainsi qu'une femme pour s'occuper du ménage. S'adresser avec références au No 538 rue Baronne, près Jackson, après 5 h. de l'après-midi. 23 sept—1f

A LOUER.

A louer—Une maison cottage, spacieuse, en très bon état, située encoignure Derbigny et Kerlerec. S'adresser au pharmacien encoignure Dauphine et Enghein. 22 sept—3f

A louer—L'AGRÉABLE RÉSIDENCE en briques à trois étages, No. 293 rue Bourgogne, à un ilet des chars de la rue des Remparts. Bon voisinage. Joli jardin, bonne cour, citerne et eau du fleuve, appareils à gaz partout, chambre à bain, lieux d'aisance, etc. Le tout en excellent état. Livraison au 1er octobre. S'adresser à P. E. THÉARD & SONS, No 54 rue du Camp. 20 sept—6f

A louer.—Deux belles résidences sur l'Esplanade, Nos. 305 et 319. S'adresser à Pierre Lanaux, 27 rue Conti. 8sept—[illegible]

A VENDRE.

A vendre—Le café avec tout ce qu'il renferme et ses accessoires, No. 5 rue du Canal, un des meilleurs établissements de cette ville. S'adresser à WM. B. BARNETT, 89 Passage de la Bourse. 23 sept—6f

A vendre—Un beau gaufrier français, à 6 fers, avec tous les accessoires complets, pouvant cuire 12 gaufres en 5 minutes. S'adresser à L. H. Perret, 38 Exchange Alley. 23 sept—3f

A vendre—5 CHEVAUX garantis sous tous les rapports et acclimatés. S'adresser chez MANNESSIER, No 175 rue Royale. 19sept—6f

A vendre ou à louer.—Le coin, bien situé, Ste-Anne et Bourbon, convenable pour siége quelconque d'affaires. Possession immédiate.
LOUIS H. PERRET, 38 Passage de la Bourse. 6sept—1f

A vendre—Un fonds de magasin de librairie et d'articles de religion, bien connu depuis longtemps et bien achalandé. S'adresser à F. J. Dreyfous, 21 Passage de la Bourse. 1er sept—1m

A vendre—Deux tombes en briques au nouveau Cimetière St-Louis de la rue de l'Esplanade. S'adresser à JOHN BONNOT, No 45 rue Ste-Anne. 15sept—2sem

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Vente continuée.

Le restaurant des Quatre Saisons, ainsi que le café Rendez-Vous des Habitants avec chambres garnies.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—Aujourd'hui, MERCREDI, 23 septembre 1885, il sera vendu à 10 heures et demie du matin aux Nos 111 et 113 rue de Chartres, près St-Louis.

Le contenu du restaurant, comprenant: vaisselle, verrerie, coutellerie, tables, chaises et une magnifique batterie de cuisine en cuivre, ainsi que les meubles meublant de l'établissement. Aussi—Le café et la pension attenant au restaurant, ayant au rez-de-chaussée un café parfaitement installé, et au-dessus plusieurs chambres bien garnies.

Le restaurant sera vendu au détail et la pension sera offerte en bloc ou au détail à la convenance des acquéreurs.

Conditions, comptant sur les lieux et avant livraison.
17 sept—

VENTE CONTINUÉE.

Contenu de la cave du restaurant des Quatre Saisons.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur,—aujourd'hui, MERCREDI, 23 septembre 1885, il sera vendu à 10 heures et demie du matin, au Restaurant No. 111 rue de Chartres—

Vin rouge et vin blanc en grandes et demi bouteilles des marques suivantes: Pape Clément, Latour Blanche, Château Iquem, Haut Sauternes, Léoville, Médoc, St. Julien, etc., etc., etc.

—AUSSI—

Vin de Champagne des marques suivantes: Roederer, Krug, Vve Cliquot, etc.
Conditions—Comptant. 23sept—1f

PAR B. ONORATO.

Attention Propriétaires d'écuries et marchands de chevaux.

23 têtes de splendides jeunes chevaux texiens. MERCREDI, le 23 septembre 1885, à midi, sur le terrain à l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Magazine, Sixième District, il sera vendu à l'encan, pour le compte de qui cela concerne, les chevaux ci-dessus mentionnés, en lot au gré des acquéreurs.
Conditions—Comptant.
B. ONORATO. Encanteur.
N. B.—Prenez les cars Upper Magazine.
20 sept—

PAR MACON, PAUL & ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE

Emplacement de valeur pour bâtir rue Urquhart entre les rues Annette et St-Bernard.

Succession de Charles Gibert.

No 15,117.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division "E."

PAR MACON PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 24 octobre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles, (Rotonde de l'Hotel St Charles) rue St Charles, entre Commune et Gravier en vertu d'un ordre de l'Honnorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 18 septembre 1885 le certain emplacement ci-dessous décrit appartenant à la susdite succession.

Un certain terrain, ensemble avec tous les droits, voies, priviléges et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte situé dans le faubourg Marigny, dans l'ilet borné par les rues St Bernard, Annette, Urquhart et Girod, désigné comme l'ilet No. 45 sur un plan fait par Jos. Pilié, le 10 novembre 1809, et déposé en l'étude de J. M. Duncan, ancien notaire en cette ville; le dit lot est désigné par le No 9 sur un plan déposé en l'étude de J. Cuvellier notaire en cette ville par acte du 5 septembre 1836 et mesure 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Urquhart sur 105 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No. 1, et 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No. 10 et 57 pieds 1 pouce et 4 lignes de largeur dans le fond.

Conditions—Comptant. L'acquéreur payera au moment de l'adjudication 10 0/0 du montant pour assurer la vente et assumera en sus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1885.

Acte de vente pardevant C. J. Kramer, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 sept—19 26—oct 3,10,17,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un placement splendide. Résidence cottage magnifique.

No 94, rue Quatrième, entre Annonciation et Chippewa.

Et

Une maison en bois à deux corps de logis, Nos 96 et 98, rue Quatrième, entre Annonciation et Chippewa.

Succession de Anna Maria Gleich, femme décédée de Marcelius Bellande.

No 14,552—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division "B".

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, encanteur—Bureaux, 5 rue Carondelet—SAMEDI, 10 octobre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'Hon. W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 16 juillet 1885 la propriété ci-après décrite appartenant à la susdite succession, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, priviléges, etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Washington, Chippewa et Annonciation, le dit lot désigné par le No. 20 et mesure 30 pieds 2 pouces de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 125 pieds, la maison porte le No 94 rue Quatrième, et est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1886 à raison de $20 par mois et sera vendu sujet au dit bail.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par la lettre "B" dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Annonciation (anciennement Jersey), Chippewa et Washington, sur un plan fait par C. A. De Armas, en date du 4 décembre 1879, et annexé à un acte passé pardevant Eusèbe Bouny, notaire en cette ville, le 27 décembre 1879. Lequel dit lot mesure 33 pieds 8 pouces sur la rue Quatrième sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

La maison porte les Nos 96 et 98 rue Quatrième.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit de un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque avec lien et privilége en faveur du vendeur et portant 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente jusqu'au paiement.

Les bâtisses devront être assurées et la police transférée, et en cas de procès pour en assurer la collection des billets, les acquéreurs auront à payer 10 pour cent d'honoraires d'avocat sur le montant saisi; les acquéreurs assumeront en sus de leurs enchères toutes les taxes dues et exigibles en 1885 et un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Peter J. Kramer, notaire aux frais des acquéreurs.
5 sept—5,12,19,26—oct 3,10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente péremptoire

A l'encan de tout le contenu de l'ancien établissement de fournitures de bureau et de reliure, avec imprimerie, connue d'une manière si avantageuse depuis longues années, au No 74 rue du Camp, comprenant un vaste assortiment de fournitures de bureau, de blancs, de livres, encres, plumes, articles de fantaisie, et nombre d'autres objets appartenant au même genre d'affaires, avec une belle presse "Rotary de R. Hoe" machine à vapeur, chaudière, autres presses à imprimer, appareil de reliure et de pliage, fontes de caractères assortis, etc.

Succession de J. S. Rivers.

No 14,851—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON, Albert Paul, Encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—JEUDI, 24 septembre 1885, à onze heures du matin, et les jours suivants à la même heure jusqu'à ce que tout le stock ait été écoulé, en vertu d'un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 septembre 1885, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession—

Tout le contenu de l'établissement de fournitures de bureau et de reliure, avec imprimerie, de feu J. S. Rivers, No 74, rue du Camp.
Conditions.—Comptant.
11sept—11 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de valeur,

No. 220 rue Washington,

Entre les rues St. Charles et Prytanée, à des conditions faciles.

Dans l'affaire de l'interdiction de Wm. Geo. Fagan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No. 10,113—Division C.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, Encanteur—Bureaux: No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 17 octobre 1885, à midi, à la Bourse d'encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour, Division A, maintenant en congé, en date du 12 septembre 1885, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain terrain situé dans l'ancien faubourg Livaudais, dans la paroisse Jefferson, maintenant Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No. 103 du dit faubourg; le dit ilet étant borné par les rues Nayades, maintenant St-Charles, Washington, Prytanée et St-Charles, d'après un plan du dit faubourg dressé par Benjamin Buisson, en date du 5 mars 1832 et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire en cette ville. Le dit lot est désigné par le No. 48 sur un plan du dit ilet fait par H. Mulhausen, architecte et voyer, le 23 décembre 1844, et déposé comme plan No. 2 en l'étude de David Israël Ricards, anciennement notaire en cette ville, actuellement par les rues Washington, St Charles, Prytanée et Conery.

Le dit lot mesure, au pied américain, 30 pieds 7 pouces et 1 ligne de face à la rue Washington, entre les rues St-Charles et Prytanée, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, d'après le dit plan et dessus mentionné. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No. 220 rue Washington.

Conditions de la vente—Un tiers au comptant, le reste à un et deux ans de crédit représenté par billets de l'acquéreur portant 8 0/0 par an d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement garanti par hypothèque et privilége du vendeur sur la propriété vendue. Les clauses usuelles d'assurance, honoraires d'avocat devant être inclus dans l'acte hypothécaire. Les taxes dues et exigibles en 1885, devant être payées par l'acquéreur. Acte de vente pardevant W. J. Castell, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13sept—13,19,26—3,10,17oct.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre du ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Actions d'assurance—Billets à recevoir.

Julius Leblanc et als. vs. Mme Louisa Leblanc Montalvo, épouse d'Evaristo Montalvo.

No 14,022—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI, 3 octobre 1885, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 15 mai 1885 par l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

2 Actions du New Orleans Insurance Association.

3 Billets tirés par Albert Voorhies à son propre ordre, datés 1er décembre 1878, portant intérêt à raison de 8 0/0 du jour de leur date à parfait paiement, payables respectivement à 60 jours, 90 jours et quatre mois après leur date, un pour $115, un pour $278 et un pour $100; sur le dernier billet, il a été donné un à-compte de $50.
Conditions—Comptant.
22sept—22 26 30 oct3

Magnifiques meubles de maison en bois de rose, recouverts en soie satin brocatelle.

Magnifique ameublement en chêne pour salle à manger.

Riches ornements de devants de cheminée.

Etagère en bois de rose, Tapis de Bruxelles, Tables de centre avec dessus en marbre, Plaqué anglais, Rugs, Miroirs français, Bibliothèques, Pendules françaises, Chaises fantaisie, Porte-Chapeaux, Crystal, Verrerie, Armoires, Sofas, Toilettes, Lits, Armoires à glace, Ressorts, Matelas, Oreillers, Psyché, Chaises, Berceuses, Lavabos, Canapés, Malles en cuir, bassins en cuivre, et autres articles utiles trop longs à énumérer, le tout presque neuf.

—Aussi—

1 Stove de cuisine Charter Oak et ustensiles de cuisine.

PAR SPEAR & ESCOFFIER — Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 46 rue Royale—MERCREDI, 23 septembre, à 11 heures il sera vendu au No 261 rue Prieur, près Esplanade, le contenu de la dite résidence, comprenant en partie les objets ci-dessus mentionnés.
Conditions—Comptant. 20 sept—3f

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété dans le Quatrième District, No 382 rue Magnolia entre celles Jackson et Philip.

Succession de Thomas Sanders.

No 15,002—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureaux No 46 rue Royale—SAMEDI, 3 octobre 1885 à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St. Charles, rue St. Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant en congé, en date du 25 août 1885, pour le compte de la susdite succession, les propriétés ci-dessous décrites à savoir:

Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ainsi que les dépendances, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Philip, Locust et Magnolia désigné par le No 10 sur un plan dressé par Pilié & Depouilly, architectes, le 22 janvier 1866, déposé en l'étude de Edgar Grima, notaire en cette ville, comme plan No 1, mesurant d'après le dit plan 31 pieds 2 pouces et 5 lignes de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 138 pieds 6 pouces et 4 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Cette propriété est la même que ladite Mary Ann Bracy, d'âge légal, veuve en première noce de John S. Randall et ensuite la femme dudit Thomas Sanders, avec lequel elle a demeuré en cette ville, et qu'il y a dûment autorisée et assistée, avait acquise du dit Andrew James Fitzpatrick d'après acte passé pardevant James Fahey, notaire le 15e jour de mai 1872 et enregistré dans le bureau des Aliénations de cette paroisse dans le Livre 101 Fol. 340.

Condition—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire aux frais de l'acquéreur.
28 août—28—Sept 5,12 19 26 Oct 3.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Mme E. A. Terry, femme de J. J. Barnett vs [illegible]

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 14,594—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 26 septembre 1885, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, priviléges et avantages qui y appartiennent situés dans le Sixième District de cette ville, anciennement paroisse Jefferson, dans cette portion connue comme Burtheville dans l'ilet numéro soixante, compris entre la ligne de la propriété Foucher et Circus ou City Park et les rues Hurst, Jeunet et Calhoun, conformément au plan original de la ville Burtheville fait par J. A. D'Hemecourt, voyer, en date du 22 mai 1867 et déposé pour référence en l'étude de Selim Magner, anciennement notaire en cette ville. Les dits lots de terre sont désignés par les numéros seize et dix-sept, sur une copie du plan ci-dessus, annexée à un acte de vente de Mme John J. Barnett à John Q. Flynn, passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire en cette ville, le 25 septembre A. D. 1884. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt huit (28) pieds de face à la ligne de la propriété Foucher de Circus ou City Park sur une profondeur de cent vingt quatre (124) pieds sept (7) pouces et deux et un quart (2 1/4) lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—

Comptant pour un montant suffisant pour payer les frais de cette affaire et la réclamation de la plaignante de trois cent trente trois et un tiers dollars, maintenant due avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du 22 novembre 1884 jusqu'au 22 mai 1885 et après à 8 0/0 par an. L'acquéreur assumera le paiement jusqu'à la balance de son enchère de deux billets à ordre, payables 12 et 24 mois à partir de leur date, chacun pour trois cent trente-trois et un tiers dollars avec intérêt de 8 pour cent par an à partir de leur date à savoir le 22 novembre 1884 jusqu'à maturité et après à 8 pour cent par an comme il est stipulé dans l'acte hypothécaire du 22 novembre 1884 pardevant Joseph D. Taylor notaire en cette ville, sur la propriété ci-dessus décrite et le surplus de l'adjudication s'il y a comptant.

La vente embrasse les améliorations comprenant une bâtisse en bois à deux étages, etc.

THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26août—26—2,9,16,23,26 sept.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Uri. J. Rosenthal vs Edward J. Robertson

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 15,090—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI, 10 octobre 1885, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois lots de terre ensemble avec les bâtisses et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville désignés par les numéros six, sept et huit, dans l'ilet borné par les rues Galvez, Poydras, Miro et Hevia. Les dits lots ont les dimensions suivantes, à savoir: Le lot No six mesure trente deux pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Hevia, trente-trois pieds un pouce de face à la rue Poydras, sur une profondeur de cent deux pieds onze pouces et une ligne sur la ligne la plus près du lot numéro cinq et quatre-vingt-dix-neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro sept. Le lot numéro sept mesure trente-deux pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue Hevia, trente-trois pieds un pouce de face à la rue Poydras, quatre-vingt-dix-neuf pieds deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro six et quatre-vingt-quinze pieds quatre pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro huit. Le lot numéro huit mesure trente-deux pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Hevia, trente-trois pieds cinq lignes de face à la rue Poydras, quatre-vingt-quinze pieds cinq pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne du lot numéro sept et quatre-vingt-onze pieds huit pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne de face à la rue Miro. Les dits lots traversent la rue Hevia à la rue Poydras.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
9 sept—9,16,23,30—7,10 oct

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Mercredi, le 11ème jour de juin 1884, présent l'honorable A. L. Tissot, juge—No. 10,113.

Interdiction de Wm. George Fagan } Cette affaire a été appelée ce jour, présents Saul L. Gilmore pour le demandeur, et John B. Buchanan, curateur ad hoc du défendeur. Après l'audition des témoignages, des plaidoiries des avocats et les motifs allégués oralement par la Cour.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement interdisant Wm. George Fagan et qu'un curateur pour administrer ses biens soit nommé conformément à la loi. Il est de plus ordonné que vingt-cinq piastres d'honoraires soient allouées au curateur ad hoc, John B. Buchanan, et que cette somme figure comme dépens.
Extrait du procès verbal.
M. A. McDONNELL, Député Greffier.
8sept—3f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
J. O. Tery & Sons, etc. vs. leurs Créanciers. } No. 13,573. Division B.

ORDRE DE COUR.—Qu'une réunion des créanciers de la raison sociale de J. O. Terry & Sons et de J. O. Terry, O. F. Terry et W. S. Terry, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit convoquée et tenue pardevant Jos. D. Taylor, notaire en cette ville le LUNDI, 19me jour d'octobre 1885 à 11 heures A. M., à l'effet de voter et de déterminer les termes et conditions de la vente des propriétés livrées par les insolvables.
Nouvelle-Orléans, 15 septembre 1885.
Signé, F. A. MONROE, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division B, maintenant absent en congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
16 sept—16,23,30—oct 7 14,19

G. P. MALONEY. D.S. D.
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150........RUE DU CANAL........150
près Baronne.
Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique. 25 août